



R A P P O R T

du Conseil communal au Conseil général de la Ville de Boudry concernant une demande de crédit d'engagement de CHF 563'000.00 ayant pour cadre l'assainissement des infrastructures à la route des Chéseaux

Résumé :

Ce rapport détaille les travaux prévus pour assainir le secteur de la route des Chéseaux :

- *Remplacement de la conduite d'eau potable*
- *Réfection de la chaussée*
- *Remplacement de l'alimentation de l'éclairage public*
- *Pose d'une batterie électrique*

Le projet fait partie du budget des investissements 2017, toutefois pour un montant inférieur à celui demandé.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le réseau d'eau potable actuel à la route des Chéseaux est vétuste et a déjà fait l'objet de multiples réparations.

En considérant une durée moyenne d'amortissement de 50 ans, cela équivaut à 2% de renouvellement par année. La longueur totale du réseau étant d'environ 34 km, cela représente théoriquement 680m de conduite à assainir chaque année. Le présent rapport présente les travaux prévus dès la fin de l'été afin d'assainir ce secteur.

Par ailleurs, les inspections périodiques du réseau routier ont soulignées le mauvais état du revêtement bitumineux de ce tronçon.

1. Description du projet

Le plan ci-dessous représente la zone des travaux.



Eau potable

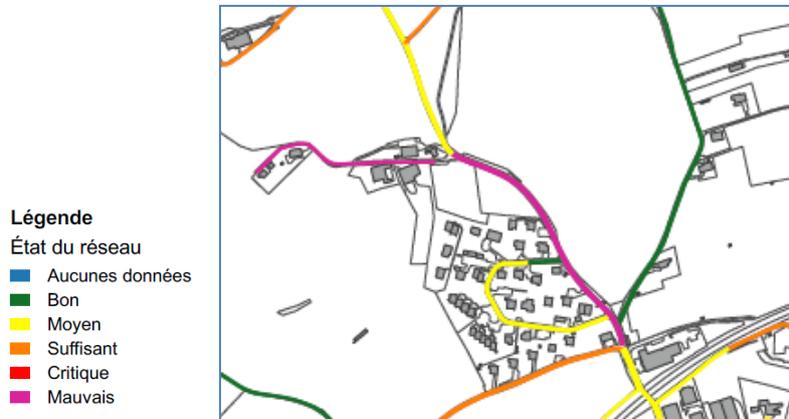
La conduite d'eau en fonte grise diamètre nominal (DN) 125mm est changée par une conduite en fonte ductile de diamètre DN 150mm sur un tronçon de 380m. Les introductions sont reprises en limite de propriété.

Les travaux d'eau potable comprennent également une installation provisoire, ainsi que les contrôles qualités, hygiénisation et essai de pression.

Réfection de la chaussée

Le relevé d'état périodique de notre laboratoire routier externe (IMP Bautest AG, 2014) avait déjà mis en évidence la détérioration générale du revêtement avec la présence de surfaces polies, de nombreuses fissures, d'affaissement des bords et de réparation affaiblissant la chaussée. La conclusion de cette auscultation en déduisait une note globale de 1 sur 5, soit la note la plus faible pour un état considéré comme mauvais.

Afin de parer à cette situation, il est prévu de purger et réfectionner ponctuellement l'infrastructure et recharger l'ensemble du revêtement avec une couche d'enrobé coulé à chaud de 5cm d'épaisseur (AC 11 N). Ceci correspond à la méthode utilisée plus haut sur cette même route, entre la place du 650^{ème} et le parking du parcours mesuré.



Extrait du rapport de relevé d'état (I1) des chaussées communales PMS 2014 par IMP AG

Electricité

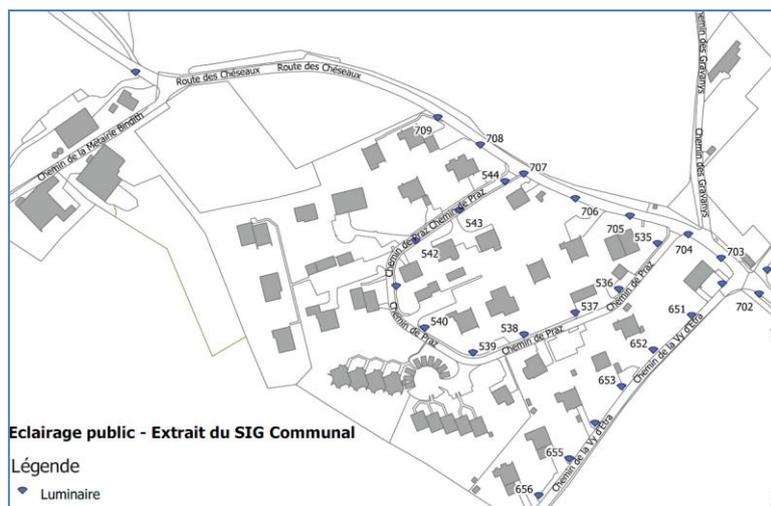
Fort de ce constat, il est donc proposé d'ajouter également une batterie de tube EL en prévision de futurs assainissements des réseaux électriques en basse et moyenne tension dans ce secteur. Ceci afin d'éviter de retoucher le tapis par la suite.

Alimentation électrique de l'éclairage public

En 2016, les services techniques ont remplacé l'ensemble des têtes d'éclairage existantes équipées d'ampoules à la vapeur de mercure très peu performantes par des modules LED. Ce changement a permis d'économiser plus de 80% d'énergie consommée.

Lors de ce projet, le réseau d'alimentation souterrain n'a pas été rénové. Ceci dans l'attente d'une intervention coordonnée sur le réseau électrique existant. Le câblage est ancien et n'est plus conforme au standard actuel. Les deux pannes de l'année passée corroborent ce constat.

Deux tubes équipés seront donc installés en complément de la batterie électrique afin d'alimenter les candélabres. Une armoire de commande au standard sécuritaire actuel, séparée du réseau basse tension, sera réalisée contre l'armoire existante à l'entrée du chemin de Praz.



Extrait du SIG Communal 2017 – Réseau d'éclairage public

Organisation du projet

- Direction des travaux : Eli10 SA en sa qualité de concessionnaire et GRD
- Procédure : gré à gré pour le génie civil
- Ouverture du chantier : octobre 2017, durée environ 2 mois

La coordination des travaux, notamment en rapport avec la gestion de la circulation, se fera en collaboration entre Eli10 SA, les Services techniques et la sécurité publique.

2. Détail des coûts

A) Réseau Eau

Pos.	Libellé	Nbre	Coûts totaux
1	Conduite principale FT DN 150	1 up	130'000.00
2	Travaux de GC	1 up	170'000.00
Total intermédiaire HT			300'000.00
3	Projet, ingénierie et gestion de chantier		20'000.00
4	Divers et imprévus		20'000.00
Total devis HT			340'000.00
5	TVA 8%		27'200.00
Total devis TTC			367'000.00

(Au budget des investissements 2017, un montant de 370'000.00 TTC avait été initialement inscrit.)

B) Réfection de la chaussée

<i>Pos.</i>	<i>Libellé</i>	<i>Nbre</i>	<i>Coûts totaux</i>
1	Réfections ponctuelles	1 up	9'000.00
2	Revêtement	1 up	50'000.00
3	Divers et imprévus	1 up	5'000.00
	Total HT		64'000.00
4	TVA 8%		5'120.00
	Total devis TTC (arrondi)		70'000.00

(Au budget des investissements 2017, un montant de 80'000.- TTC avait été initialement inscrit.)

C) Batterie électrique

<i>Pos.</i>	<i>Libellé</i>	<i>Nbre</i>	<i>Coûts totaux</i>
1	Fourniture et pose batterie	1 up	60'000.00
	Total HT		60'000.00
2	TVA 8%		4'800.00
	Total devis TTC		65'000.00

D) Alimentation éclairage public

<i>Pos.</i>	<i>Libellé</i>	<i>Nbre</i>	<i>Coûts totaux</i>
1	Fourniture et pose de l'alimentation souterraine	1 up	19'000.00
2	Complément de batterie (génie civil)	1 up	30'000.00
3	Fourniture et pose d'une armoire dédiée	1 up	7'000.00
	Total HT		56'000.00
4	TVA 8%		4'480.00
	Total devis TTC (arrondi)		61'000.00

Au final le montant total des travaux proposés est donc de :

Demande de crédit TTC	563'000.00
------------------------------	-------------------

Concernant le dépassement des coûts par rapport aux montants prévus au budget des investissements 2017, nous vous prions de vous reporter aux considérations détaillées dans le rapport précédent sous *Aspects financiers et budget des investissements*.

3. Conclusion

Ce crédit demandé permettra à la Commune d'effectuer les travaux suivants sur environ 380 mètres à la route des Chéseaux :

- Remplacement de la conduite d'eau potable
- Création d'une batterie électrique
- Remplacement de l'alimentation de l'éclairage public
- Réfection de la chaussée

Au vu de l'état de dégradation de ces éléments et de l'opportunité de pouvoir grouper ces réfections en un seul chantier coordonné, nous vous invitons à accepter l'arrêté octroyant cette demande de crédit.

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE BOUDRY

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,
Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014,
Vu le règlement général de Commune du 23 mai 2016,
Vu le règlement communal sur les finances (RCF) du 29 juin 2015,
Vu le budget des investissements 2017,
Entendu la commission de gestion et des finances,
Sur la proposition du Conseil communal,

arrête

Article premier : Un crédit d'engagement de CHF 563'000.00 ayant pour cadre l'assainissement des infrastructures à la route des Chéseaux.

Article 2 : La dépense est inscrite au budget des investissements 2017 pour un montant de CHF 450'000.00. Considérant le taux d'endettement net calculé sur la base des comptes 2016, ainsi ramené à 147.2% ainsi que les prévisions de rentrées fiscales à la hausse par rapport au budget de fonctionnement 2017, le mécanisme de frein à l'endettement sera respecté. Si tel ne devait pas être le cas, les dispositions de l'article 5 alinéas 4 et 6 du Règlement communal sur les finances (RCF) seront appliquées.

Article 3 : La dépense est comptabilisée au compte des investissements n° 20170802 et amortie comme suit :

- | | |
|--------------------|--------|
| • Réseau eau | 1.25% |
| • Chaussée | 10.00% |
| • Batterie | 5.00% |
| • Eclairage public | 5.00% |

Article 4 : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Boudry, le 7 août 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Le secrétaire

Daniel Schürch

Jean-Michel Buschini